

R. Sur la recommandation qu'en fait tant l'ancien que le nouveau Testament.

D. Quelle est l'intention et la fin de tant de jeûnes ?

R. D'expier tant de péchés que nous avons commis. Le jeûne est une œuvre de satisfaction et de pénitence qui apaise la colère de Dieu, et qui peut prévenir la rigueur de ses jugemens, et détourner des châtimens sévères qui autrement foudroient sur les pécheurs.

D. Ne seroit-ce pas assez de pratiquer le jeûne spirituel ? de jeûner du péché ?

R. Le jeûne corporel est un puissant moyen de pratiquer le jeûne spirituel. Le jeûne nous aide à vaincre et à éviter plus facilement le péché, outre qu'il nous procure le repentir et la contrition des fautes passées.

D. J. C. a-t-il enseigné à ses disciples à jeûner ?

R. Oui. Après leur avoir donné l'exemple du jeûne, il leur a enseigné la manière de le pratiquer ? Mat. c. 4. v. 2. et ch. 6. v. 16.

D. Mais n'a-t-il pas dit expressément que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le souille ? (Matth. 15. v. 11.)

R. Ce n'est pas non plus l'aliment défendu, mangé un jour de jeûne, qui souille l'ame ; mais c'est la désobéissance à l'Eglise qui ordonne de jeûner, qui rend coupable celui qui mange l'aliment défendu.

D. Que faut-il faire pour que le jeûne soit parfait ?

R. Renoncer avec soin au péché ; joindre au jeûne, l'aumône, la prière et une véritable componction. C'est là le jeûne qui plait à Dieu.

INSTRUCTION.

Quoiqu'il plaise à certaines gens de ne regarder les jeûnes qu'ordonne l'Eglise, que comme des pratiques vaines et superstitieuses, ou au moins superflues et nullement nécessaires au salut ; cependant toute l'antiquité